



**FCC PERFORMANCE
FORMATION**

**FCC PERFORMANCE
CONSEILS**

**FCC PERFORMANCE
COACHING**



**FCC PERFORMANCE
R. H.**

**FCC PERFORMANCE
ORIENTATION**

**FCC PERFORMANCE
SANTE**



FCC PERFORMANCE

3 BIS RUE DES LAMINEURS - 44570 Trignac- Tél 02.40.45.54.81 – fccperformance@gmail.com-Site web : <http://fccperformance.com/>
SIRET : 851 295 022 00012 - APE : 7022Z- TVA : FR14851295022





FCC PERFORMANCE

Univers R. H.



Conseils aux entreprises en Gestion des ressources humaines

FCC PERFORMANCE, acteur incontournable de la gestion des ressources humaines, est un cabinet qui accompagne les entreprises dans leurs recherches, leurs sélections et l'analyse de leurs candidats et de leurs salariés.

Parce que vous êtes chef d'entreprise d'une TPE/PME, vos tâches sont d'une grande variété, mais aussi d'une grande complexité. Vous devez à la fois vous concentrer sur votre stratégie commerciale, de communication, d'approvisionnement, organisationnelle et de la gestion de vos ressources humaines.

Il est très difficile et très coûteux pour vous, d'embaucher une personne pour chaque poste énumérés ci-dessus. Pourtant, pour pérenniser votre activité vous devez vous y soustraire.

FCC PERFORMANCE, vous propose d'externaliser certains postes...

Réduisez vos coûts de fonctionnement et gagnez du temps pour vous concentrer sur votre cœur de métier, en externalisant. Ainsi, vous vous libérez d'activités chronophages et/ou budgétivores, en bénéficiant des talents et des compétences d'un prestataire externe.



FCC PERFORMANCE

3 BIS RUE DES LAMINEURS - 44570 Trignac- Tél 02.40.45.54.81 – fccperformance@gmail.com-Site web : <http://fccperformance.com/>
SIRET : 851 295 022 00012 - APE : 7022Z- TVA : FR14851295022





SOMMAIRE :

Accompagnement pour le recrutement des collaborateurs de votre entreprise **Page 4**

1. Recrutement classique
2. Recrutement par approche directe
3. Recrutement « chasseur de tête »
4. Recrutement par « sourcing »

Accompagnement dans l'embauche de vos salariés **Page 8**

1. Contrat de travail
2. Déclaration DPAE
3. Processus d'onboarding RH

Gestion des ressources humaines au quotidien **Page 9**

1. Accompagnement à la rédaction de tous les documents à tenir à disposition de l'inspection du travail.
2. Réalisation de votre DUER (document d'évaluation des risques professionnels)
3. Aide à la mobilité interne ou reconversion professionnelle
4. Bilan de compétence et outplacement
5. Test de personnalité et entretiens d'évaluation professionnels obligatoires
6. Médiation d'entreprise
7. Team Building

Actions de formations en intra ou inter entreprises **Page 16**

**Retrouvez l'ensemble de nos actions de formations sur le site FCC PERFORMANCE
OU demandez le catalogue.**





RECRUTEMENTS

« Il est facile de recruter mille soldats, mais il est difficile de trouver un général ». **[Proverbe chinois]**.

Recevoir et lire un CV ne sont pas suffisants pour embaucher la bonne personne. Au-delà des compétences professionnelles indispensables, les entreprises cherchent à pérenniser leur masse salariale et avoir des salariés engagés et motivés. Une expertise poussée vous permet d'éviter le turn-over de votre personnel, véritable fléau pour les entreprises, tant d'un point de vue image que financière.

FCC PERFORMANCE, met son expertise à votre disposition en s'adaptant à vos besoins, vous pouvez donc choisir la démarche qui vous convient le plus.



➡ Par recrutement classique (sur devis)

Processus :

- Identification du contexte du recrutement : Urgence, remplacement, accroissement de l'activité...
- Ecoute de vos attentes en termes de profils, d'expérience et de personnalité... Utilisation des outils **Motiva (Profil motivationnel)** et **MBTI (questionnaire psychométrique)** en fonction du type de poste.
- Rédaction d'une fiche de poste synthétisant le besoin et validation de ladite recherche,
- Diffusion de la recherche sur les supports adaptés et auprès de notre réseau,
- Entretiens approfondis avec les candidats pré-retenus et validation de ceux-ci,
- Rédaction d'un rapport complet mettant en évidence le parcours, le profil des intérêts professionnels concrétisables, les ressorts clés de la motivation et la satisfaction associés chez le(s) candidat(s) sélectionnés.





- Présentation des candidats retenus, débriefing des entretiens et accompagnement dans la décision,
- Suivi des candidats dans leur intégration.

➡ **Par approche directe (sur devis)**

L'approche directe, est une méthode de recrutement impliquant directement le client dans la recherche de candidats. En effet, cette méthode consiste à contacter directement des candidats connus par le client et que celui-ci ne peut démarcher lui-même.

FCC performance se charge alors de trouver les moyens pour contacter le ou les candidats potentiels afin de leur proposer de nouvelles opportunités de carrière chez son client.

➡ **Par chasse de tête (sur devis)**

Nous nous occupons de faire la démarche de solliciter le candidat, ou plutôt le professionnel au profil spécifiquement recherché à ce moment-là.

Notre expertise nous permet de déceler les professionnels qui ont les compétences adéquates. Le chasseur de tête va exploiter les réseaux sociaux et d'autres outils comme les CVthèques. Le chasseur de têtes, dans une approche « directe », va contacter directement le talent potentiel après avoir identifié son profil.

➡ **Par sourcing (sur devis)**

Pour des recrutements en CDD ou sur des profils moins qualifiés, une méthode de sourcing pourra être mise en place. Cette méthode consiste à diffuser sur les supports adaptés le besoin auparavant défini entre le consultant et son client.

Fcc performance, procédera alors à la sélection des profils grâce à une présélection des profils. Les profils adaptés vous sont ensuite envoyés directement avec les informations obtenues.

Le sourcing est limité dans le temps et en nombre de profils afin de vous permettre de prendre rapidement une décision.



FCC PERFORMANCE

3 BIS RUE DES LAMINEURS - 44570 Trignac - Tél 02.40.45.54.81 – fccperformance@gmail.com - Site web : <http://fccperformance.com/>
SIRET : 851 295 022 00012 - APE : 7022Z - TVA : FR14851295022





Tarifs et conditions :

La totalité des honoraires est à régler en fonction des modalités négociées dans le contrat, soit au démarrage de la personne en CDI ou CDD, soit à la validation de sa période d'essai et donc à sa confirmation sur le poste. Ces conditions spécifiques sont à négocier au cas par cas avec le cabinet de recrutement.

Chez FCC PERFORMANCE le client, ne verse un acompte que lorsque le candidat est trouvé et validé par le client.

Le solde de tout compte sera versé après la période d'essai.

Notre garantie de remplacement : Nous avons pleinement confiance dans la qualité de notre travail et dans celle des candidats que nous présentons à nos clients.

Lorsque nous acceptons de nous engager avec un client pour le recrutement d'un candidat, nous offrons une garantie à la suite de l'embauche du candidat, assurant ainsi votre investissement.

Advenant le congédiement pour une cause juste ou le départ volontaire du candidat, nous nous ferons un plaisir de vous trouver un autre **candidat** correspondant à vos attentes et ce, à nos frais (le poste à combler doit être le même et les honoraires doivent avoir été acquittés en entier).

FCC PERFORMANCE, remplace à ses frais le candidat jusqu'à la fin de la période d'essai. Les garanties de remplacement ont une portée d'un an.

Les frais de service de nos mandats de recrutement représentent un pourcentage de la rémunération du candidat.

Lors de la négociation du contrat, vous avez le droit à une garantie de remplacement si le candidat démissionne avant la validation de sa période d'essai.

En général, plus la rémunération du poste est élevée, plus le délai de garantie est long.





*Toutes les études démontrent qu'il est beaucoup plus onéreux, faute de candidatures de qualité, d'embaucher un candidat ne répondant pas à critères établis que d'investir l'argent nécessaire à confier le recrutement de vos postes plus difficile à combler à une **agence de recrutement**. Le budget à investir dans nos services étant négligeables par rapport aux bénéfices qu'un bon employé peut apporter à votre entreprise à long terme.*





Accompagnement dans l'embauche de vos salariés :

➔ Conseil dans la rédaction de contrat de travail (sur devis)

Dans un souci de continuité de nos prestations, nous vous proposons de vous accompagner dans la réalisation de l'embauche de vos salariés. (contrat de travail, registre du personnel, déclaration d'embauche...)

➔ Déclaration DPAE (sur devis)

C'est une procédure de déclaration systématique et nominative pour chaque salarié que vous avez l'intention d'embaucher.

Vous devez l'effectuer dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

Vous bénéficiez ainsi d'un moyen de preuve de la date réelle de l'embauche auprès des services de contrôle.

➔ Processus onboarding RH (sur devis)

Il s'agit du processus que vous mettez en œuvre pour **intégrer des collaborateurs fraîchement recrutés** par vos soins. Ce processus s'ouvre généralement à la fin d'un entretien d'embauche concluant, et peut s'étendre sur une période comprise entre 3 mois et un an.

Une intégration réussie des candidats que vous décidez d'embaucher leur permettra d'être productifs et opérationnels le plus rapidement possible. Vous pourrez rapidement vous apercevoir de l'engagement du futur collaborateur, vous favoriserez sa fidélité et vous déploierez une très bonne image de marque employeur.

Un **processus d'onboarding réussi** vous permettra de consolider vos équipes actuelles, en vous offrant l'opportunité de communiquer sur les valeurs de votre entreprise au moment d'intégrer un nouveau collaborateur.

1. Etape 1 : Etat des lieux.
2. Etape 2 : Analyse de la qualité de votre accueil et point d'amélioration.
3. Etape 3 : Mise en place de l'onboarding en fonction des valeurs de votre entreprise.





Un processus d'onboarding réussi est aussi un processus au long cours : considérez le temps que vous prendrez pour accueillir une nouvelle recrue comme un investissement à long terme !

Gestion des ressources humaines au quotidien

FCC PERFORMANCE, vous propose d'intervenir ponctuellement dans le cadre de votre Gestion des Ressources Humaines.

FCC PERFORMANCE accompagne les TPE et PME dans la gestion de leur personnel soit ponctuellement en fonction des impératifs réglementaires, soit lors de conflits, de changements organisationnels ou autres, de cohésion d'équipe

« Ce n'est pas le vent qui décide de votre destination, c'est l'orientation que vous donnez à votre voile. Le vent est pareil pour tous. » Jim Rohn.

➔ Accompagnement à la rédaction de tous les documents à tenir à disposition de l'inspection du travail. (sur devis)

Que ce soit de manière inopinée ou non, suite à une plainte déposée par l'un de vos salariés ou à la demande du Comité Social et Économique, l'inspection du travail peut exercer un contrôle au sein de votre entreprise. Pour tout employeur, ce moment tant redouté peut être source de stress. Pas de panique ! **FCC PERFORMANCE**, vous accompagne à aborder un contrôle en toute sérénité.

➔ Réalisation de votre DUER (document d'évaluation des risques professionnels) (sur devis)

Une entreprise disposant de plus d'un salarié a l'obligation d'établir un document unique d'évaluation des risques professionnels (**DUER**).

Le document unique a pour vocation d'établir, lister et comptabiliser les risques des salariés dans le cadre de leurs activités. Derrière cette réglementation, réside dans le principe de prévention des risques en entreprise.

FCC PERFORMANCE, mandaté par votre entreprise, établit et rédige le document unique.

➔ Aide à la mobilité interne ou reconversion professionnelle (sur devis)

Dans le cadre de mutation interne et d'évolution de carrière, FCC Performance vous proposent de rencontrer votre personnel afin de vous fournir un avis extérieur sur les volontés et ambitions réelles de vos salariés.





Cette démarche peut être réalisée au cours de l'entretien professionnel obligatoire ou dans le cadre d'une situation précise.

La prestation inclut la passation du questionnaire MOTIVA qui évalue la motivation et l'engagement de la personne sur son poste de travail et la potentielle mobilité interne adaptée pour elle.

- Cela permet d'éviter la démotivation précoce des candidats.
- Evaluer leur engagement durable une fois en poste.
- Dans le cadre de la gestion de carrière : Aider les individus à trouver un projet professionnel qui les motive et les intéresse.
- Rendre chaque collaborateur acteur de son parcours dans l'entreprise.
- Aider chacun à élaborer et présenter son projet professionnel.
- Donner la main aux équipes pour assurer leur motivation durable.
- Adopter les comportements managériaux qui renforcent la motivation de l'équipe.
- Améliorer la motivation et l'engagement à travers une approche bottom-up.

➔ **Bilan de compétences (sur devis, tarifs réglementaires) et outplacement (sur devis)**

BILAN DE COMPETENCES
Le + de FCC PERFORMANCE
Le bilan MBTI + MOTIVA

- Disposez d'un point d'appui et prenez une direction avec un objectif déterminé par vous pour avancer dans vos investigations
- Bénéficiez d'une prestation orientée selon vos besoins
- Complétez sur une assistance individualisée
- Adéquation entre vos échelances et vos disponibilités
- Menez une réflexion globale, soit tout au long de votre carrière.

ELIGIBLE AUX
CPF
DPCO
PLAN DE FORMATION
PERSONNEL

EN SAVOIR + SUR FCCPERFORMANCE.COM
TÉL : 02.40.45.54.81

FCC PERFORMANCE CONSEIL
OUTPLACEMENT DE CADRES ET DIRIGEANTS

Pour accompagner un cadre ou un dirigeant lors de son départ de l'entreprise, la démarche d'outplacement a pour objectif de guider le professionnel dans la définition de son projet et sa démarche de recherche d'emploi.

RDV SUR : FCCPERFORMANCE.COM OU AU 02.40.45.54.81

ENSEMBLE DETERMINONS :

- Votre capital professionnel et personnel
- Définissons votre projet de carrière
- Repérons les points forts, les supports et les points d'améliorations
- Etablissons un plan d'action

Pour en savoir + : <http://fccperformance.com/> OU au 02.40.45.54.81





Créé à l'origine par les entreprises pour évaluer leurs collaborateurs, le bilan de compétences est devenu un outil primordial pour l'orientation, l'évolution et la formation de chacun, et donc une étape obligée dans une carrière. L'application progressive de la réforme sur la formation tout au long de la vie nécessite, pour les personnes en activité, un accompagnement de plus en plus pertinent et expert sur leur projet professionnel.

FCC PERFORMANCE possède l'expertise et les outils opérationnels essentiels à la réalisation du Bilan de Compétences et de l'outplacement.

« Faire un état des lieux et construire votre projet d'avenir professionnel »

Le bilan de compétences est une démarche volontaire d'analyse approfondie des capacités, des aptitudes, des compétences et motivations.

Nous pensons que dans le cadre du bilan de compétence ou de l'Outplacement le participant doit pouvoir obtenir un état des lieux multidimensionnels de lui-même afin de pouvoir déterminer un objectif clair et précis. En effet, il paraît indispensable de bien se connaître pour faire un choix éclairé.

Ainsi, nous proposons aux stagiaires de pratiquer le questionnaire MBTI ainsi que le questionnaire MOTIVA.

Le point de départ pour capitaliser sur les ressources internes

A travers l'approche des types de personnalité, l'**outil MBTI**® (Myers-Briggs Type Indicator) constitue une base solide et fiable pour le développement personnel. Il offre un modèle constructif, souple et épanouissant pour valoriser les forces individuelles et les différences.





L'outil MBTI : découvrir son type de personnalité

Le MBTI est l'outil de personnalité le plus connu et le plus utilisé au monde, et The Myers-Briggs Company en est l'éditeur et le distributeur exclusif. Bien plus que de simples questionnaires de personnalité, le MBTI fournit un modèle constructif et souple permettant de concevoir des solutions dans tous les domaines du développement personnel et de l'interaction humaine.

Le profil MBTI fait apparaître la manière dont un individu perçoit le monde et interagit avec lui, en donnant un aperçu de ses motivations et de la motivation des autres. Cela constitue une base solide pour l'évolution et le développement personnels, dont découle une meilleure efficacité individuelle.

Ce questionnaire est l'un des plus plébiscités par les spécialistes de l'étude de la personnalité.

En effet, il permet de se connaître, de comprendre nos réactions et ce qui motive nos choix. Il est également très utilisé dans le monde du travail, afin de déceler les compétences émotionnelles des membres d'une équipe, ou d'approfondir son management. Le MBTI peut également permettre de faire un point sur nos ambitions professionnelles et ainsi de trouver le métier qui nous correspond le mieux.

Le MBTI permet enfin de mieux gérer nos relations avec les autres : nous comprendre, nous gérer, mais aussi appréhender le fonctionnement des autres profils.

➡ Test de personnalité et entretiens d'évaluation (sur devis)

Dans le cadre des entretiens annuels de vos salariés, la passation des questionnaires de personnalité (MBTI) et des questionnaires portant sur centres d'intérêts professionnels concrétisables (MOTIVA) peuvent vous permettre de mettre en évidence des ressentis ou des problématiques.

Dans le cadre de cohésion d'équipe et de bonnes pratiques managériales, nous proposons des formations collectives «Manager avec le MBTI».

➡ Entretiens professionnels obligatoires (sur devis)

FCC PERFORMANCE, mandaté par vous, réalise vos entretiens professionnels obligatoires : Tous les 2 ans, l'entretien professionnel est un rendez-vous obligatoire entre le salarié et l'employeur. Il est destiné à envisager les perspectives d'évolution professionnelle du salarié et les formations qui peuvent y contribuer.





L'entretien professionnel vise à :

- accompagner le salarié dans ses perspectives d'évolution professionnelle (qualifications, changement de poste, promotion, ...)
- et identifier ses besoins de formation.

L'entretien est consacré aux perspectives d'évolution professionnelle, notamment en termes de qualifications et d'emploi. Il doit informer le salarié sur la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE). L'entretien doit également comporter des informations sur l'activation du compte personnel de formation (CPF) et des possibilités de financement par l'employeur.



L'entretien professionnel concerne tous les salariés :

- en CDI, CDD, contrat de travail temporaire, contrat aidé ...,
- travaillant à temps plein ou temps partiel,
- dans toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité.

Les salariés sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, qui ont la qualité de salariés, ne sont pas exclus de ces dispositions. Et ceci même s'ils bénéficient par ailleurs d'un accompagnement dans le cadre de leur formation en alternance.

- [Code du travail : article L6315-1](#)

Droit à l'entretien professionnel

- [Code du travail : articles L6323-10 à L6323-15](#)

Abondement du CPF pour défaut d'entretien (article L6323-13)

- [Code du travail : articles R6323-1 à D6323-3-3](#)

Alimentation du compte





➔ MMédiation d'entreprise (sur devis)

L'entreprise, quelle que soit sa taille, son organisation, le nombre de ses salariés, est un lieu où les intérêts convergent, et divergent parfois.

La conséquence, LE CONFLIT :

Conflits individuels entre deux salariés d'une même équipe, entre deux services, entre un collaborateur et son supérieur hiérarchique, conflits collectifs portant sur l'organisation du travail, les rémunérations...



Ces conflits peuvent à conduire à des risques psycho-sociaux (souffrance au travail, harcèlement, discriminations...) venant déstabiliser les salariés et l'entreprise.

Il existe de nombreux systèmes de prévention et de gestion des conflits mis en place au sein de l'entreprise avec l'aide de différents acteurs : l'assistance sociale, le médecin du travail, l'inspecteur du travail, les élus du personnel, les membres du CHSCT, du CE...

Elles sont légitimes et essentielles, pourtant, elles ont aussi leurs limites et parfois même des désavantages.

- D'une part les TPE de – de 50 salariés n'ont pas de CSE.
- D'autre part, elles n'ont pas toujours l'effet escompté, voir pire.





➔ Cohésion d'équipe et TEAM BUILDING (sur devis)

➤ « Renforce la cohésion d'équipe »

Apparu au début des années 1980, le concept de team building (littéralement "construction d'une équipe", en Anglais) a pour objectif premier de resserrer les liens au sein d'un groupe de collaborateurs, d'un service ou d'une entreprise.

➤ **MAIS PAS QUE ..., il peut s'avérer être un levier efficace pour :**

- améliorer la communication,
- désamorcer les conflits,
- décupler la motivation et l'esprit d'appartenance à une entité...

➤ **Pourquoi choisir le Team building pour son entreprise ? »**

À partir de défis collectifs, les collaborateurs membres d'un même groupe (équipe, service, établissement, firme...) apprennent à mieux se connaître, se faire confiance et se coordonner dans une situation donnée hors du contexte de l'entreprise et surtout hors des fiches de poste.

Pour atteindre le challenge défini au préalable et validé par les participants, les individus volontaires et participatifs réunissent toutes leurs aptitudes et leurs compétences pour atteindre l'objectif global.

Cette situation inhabituelle redéfinit le rôle de chacun et permet de mettre en exergue des potentiels jusqu'alors passés inaperçus dans l'entreprise.

Au-delà de cette dimension, le team building favorise les interactions sociales et ouvre pour les participants une vision multidimensionnelle qu'ils n'avaient pas vue jusqu'à lors.





➤ Que fait-on lors d'un Team Building ?

A l'initiative de l'employeur, c'est lui qui déterminera les activités proposées. Voici quelques suggestions :

- ✓ Activités sportives ou culturelles
- ✓ Apprentissage d'une nouvelle compétence
- ✓ Jeux de rôle
- ✓ Chasse au trésor, jeux de pistes, rallyes
- ✓ Découverte d'une nouvelle culture

Actions de formation en intra ou inter entreprise.

FCC PERFORMANCE , vous propose une palette de formations à la fois larges et spécialisées, car nous prenons à cœur la qualité de nos actions.

Pour cette raison, nous avons fait le choix d'offrir à nos stagiaires des formations dont nous sommes spécialistes.

Grâce à l'expertise de nos consultants – formateurs, nous intervenons sur **4 grands sujets** :

- **Manager une équipe** (Leadership, Management de projet, Gestion de conflit, entretien professionnel, formation...),
- **Se développer** (Communication, Efficacité, Développement Personnel),
- **Piloter l'activité** (QSE et Santé au travail)
- **Développer ses compétences professionnelles dans le secteur sanitaire/social ET industriel.**

Les intervenants de FCC PERFORMANCE, sont des formateurs professionnels du secteur dont ils ont la charge. Ils sont amenés à utiliser les outils reconnus dans le monde entier.

En parcourant notre site, vous découvrirez l'ensemble des actions que nous proposons aux entreprises et aux particuliers de votre secteur d'activité.

Les programmes de formations que vous retrouverez sont à titre indicatif. FCC PERFORMANCE, s'engage à adapter ses méthodes pédagogiques, la durée des stages ainsi que le lieu en fonction des besoins du demandeur.

Notre priorité étant d'être au plus proche de vos besoins, nous adaptons notre offre et nos moyens pédagogiques en fonction des évolutions technologiques, sans oublier l'individualisation de l'approche qui reste essentielle pour FCC PERFORMANCE.

Notre organisme de formation est enregistré à la DIRECTE sous le numéro 52440869844, il est également référencé Datadock, nous répondons aux obligations fixées par le décret n°2015-790 du 30 juin 2015 .



